

HISSANE GUY, PRÉSIDENTE DE LA PLATEFORME «ENTREPRENDRE AU FÉMININ» «Les lois comoriennes ne discriminent pas les femmes, mais dans la pratique, la situation n'est pas aussi facile»

«Les femmes ont beaucoup plus du mal à se faire entendre ou à faire exister leurs projets. «Entreprendre au féminin», cela signifie que ce sont les femmes qui doivent s'investir elles-mêmes dans l'entrepreneuriat. La femme ne doit pas seulement compter être recrutée, elle doit avoir l'esprit d'entreprendre et de créer son entreprise, s'autoemployer et employer d'autres personnes».

Lire page IV



Le Chiffre du Jour

0,6 point

A l'échelle mondiale, l'écart entre les sexes en matière d'emploi s'est réduit seulement de 0,6 point de pourcentage depuis 1995, rapporte l'Organisation internationale du travail dans son dernier rapport, "Les Femmes au Travail, Tendances 2016".

Notre Dossier

Repères. Monde du travail Egalité hommes-femmes, quand les chiffres parlent

Il y a trois jours, on célèbre la Journée internationale de la femme. Un événement qui permet, selon l'Onu, de «dresser le bilan des progrès réalisés» et «d'appeler à des changements» pour l'évolution de la cause féminine. Pour cette année, le thème choisi est celui des droits des femmes au travail : «Les femmes dans un monde du travail en évo-

lution : Planète 50-50 d'ici 2030». A l'heure de la révolution numérique et de la globalisation, quelle est la place de la femme dans un environnement professionnel en perpétuelle mutation? En ce vingt-unième siècle, l'égalité homme-femme au travail relève-t-elle d'une réalité?

Lire pages II et III

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Quand les chiffres parlent...

Chômage, revenus, contrôle du revenu de la femme au sein des ménages et précarité. Pour vous permettre de mieux cerner la situation de la femme dans la société comorienne, Watwan'Eco vous propose, à l'occasion de la célébration, avant-hier, de la Journée internationale de la Femme, un visite guidée au cœur de ces principaux paramètres.

Chômage. Aux Comores, le chômage est l'une des problématiques majeures du pays et la situation ne semble pas s'améliorer malgré une relative reprise de la croissance, indique le Programme pays pour le travail décent 2015-2019. Les femmes connaissent toujours un taux de chômage (19 pour cent) deux fois plus élevé que celui des hommes (9 pour cent), quel que soit le niveau d'instruction, malgré une très légère amélioration. De 10 pour cent en 1995, le taux de chômage est passé à 13 pour cent en 2004, et à 14 pour cent en 2013. Le phénomène affecte particulièrement les jeunes chez lesquels le taux de chômage des 15-24 ans atteint le chiffre considérable de 50 pour cent.

Revenus. D'après la dernière enquête démographique et de santé et à Indicateurs multiples aux Comores, parmi les femmes ayant été rémunérées en argent, un peu plus d'une sur deux (53 pour cent) a déclaré qu'elle gagnait moins que son conjoint, 30 pour cent plus que leur conjoint et 7 pour cent «à peu près la même chose». Seules 2 pour cent des femmes ont déclaré que leur conjoint ne travaillait pas ou ne gagnait pas d'argent. Il faut savoir que les femmes qui gagnent plus que leur conjoint sont proportionnellement un peu plus nombreuses parmi les femmes de 30-39 ans (33-36 pour cent).



L'Association comorienne des vendeuses de poissons spécialisée dans le fumage et le séchage

Contrôle du revenu de la femme dans le ménage. Trois femmes sur quatre (74 pour cent) décident elles-mêmes de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent. Dans 12 pour cent des cas,

cette décision est prise conjointement avec le mari/partenaire. Un peu plus d'une femme sur dix (14 pour cent) a déclaré que le conjoint décidait seul.



Marché Voli-zolo à Moroni

Ailleurs dans le monde...

Selon le Rapport mondial 2016 sur la parité entre hommes et femmes du Forum économique mondial, le monde risque de gâcher un nombre alarmant de talents s'il n'agit pas rapidement pour réduire les inégalités entre les sexes qui peuvent compromettre la croissance et priver certaines économies de possibilités concrètes de développement. Ce dernier rapport du Forum économique mondial tire, en effet, une triste conclusion : après le recul dramatique des progrès, la parité économique entre les sexes pourrait encore prendre cent soixante dix ans. Selon ce rapport, l'égalité entre les sexes dans le monde ne deviendra pas une réalité avant... 2186. Seules 50 pour cent des femmes en âge de travailler, indique l'Onu, font partie de la main d'oeuvre mondiale, contre 76 pour cent des hommes. La gent féminine

est donc sous-représentée sur le marché du travail actuel. Plus sidérant encore, on apprend que dans dix huit pays dans le monde, les hommes ont légalement le droit d'empêcher leur femme de travailler.

Selon le «Rapport sur le développement dans le monde : Égalité des genres et développement», publié en 2012 par la Banque mondiale, entre 1980 et 2008, 552 millions de femmes ont intégré le marché du travail. Au niveau mondial, quatre travailleurs sur dix sont des femmes. Dans la plupart des pays, le salaire des femmes se situe entre 70 et 90 pour cent de celui des hommes, voire même moins dans certains pays d'Asie ou d'Amérique latine.

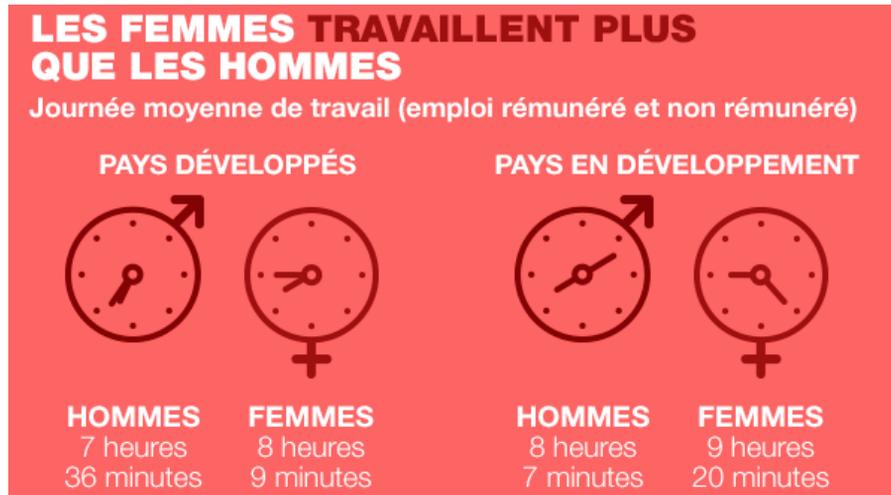
Source: Forum économique mondial

Egalité hommes-femmes, quand les chiffres...

Précarité. Ce sont les femmes qui sont en première ligne dans l'économie informelle. La proportion des femmes à exercer dans ce secteur est plus importante (54 pour cent) que celle des hommes (46 pour cent). Les derniers chiffres disponibles montrent que malgré cette proportion importante, la femme gagne moins que l'homme dans l'exercice du commerce informel. C'est ce que montre l'Enquête intégrale auprès des ménages réalisée en 2004 qui avait montré que si les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'informel, leur revenu est de 4,4 pour cent inférieur au revenu moyen dans le secteur alors que celui-ci est dépassé par celui des hommes à hauteur 4,7 pour cent.

En 2009, le projet ciblera mille jeunes, les femmes représentant au minimum 50 pour cent de ces bénéficiaires directs.

Kamardine Soulé



Carte Blanche

Egalité au travail Femme comorienne, tu vauX plus!



Par
Farahati Moussa*

L'inégalité homme femme au travail, je la situerais à deux niveaux, en commençant par l'accès à l'emploi. Le code du travail en vigueur a pris beaucoup de dispositions en faveur de la femme notamment l'interdiction de toute forme de discrimination liée au sexe, à la situation familiale, à la grossesse.

Il y'a aussi la protection de la femme enceinte, de la mère d'enfant mineur de moins de 15 ans, de la veuve, etc. De ce cas d'espèce, je parlerais plutôt d'équité et non d'égalité homme femme.

L'accès au marché de l'emploi

Maintenant, dans la pratique, je trouve qu'en général la femme comorienne «s'autocensure» en allant demander du travail dans l'administration publique ou privée. Sans vous citer de chiffres que je n'ai pas, je trouve que les femmes comoriennes sont plus nombreuses à travailler dans l'agriculture, pour celles issues du monde rural, et dans l'auto-entrepreneuriat pour celles issues du milieu urbain.

Les femmes qui sont dans le salariat ne sont pas plus mal loties que les hommes parce qu'elles sont des femmes. Elles ont accès à la formation, à la promotion dans le travail et à d'autres avantages offerts par le monde du travail au même titre que les hommes.

Le maintien dans le marché de l'emploi

Je trouve que les femmes comoriennes ne sont pas suffisamment carriéristes. Celles qui travaillent dans l'administration se contentent de peu,

voire de très peu, alors qu'elles peuvent prétendre à bien plus. Celles qui sont dans l'agriculture sont rapidement usées avec le temps car éprouvées physiquement. Et celles qui sont dans l'entrepreneuriat voient rarement les choses en grand. Si on observe bien, en effet, les entreprises gérées par des hommes prospèrent beaucoup mieux contrairement à celles dirigées par des femmes.

Si je pouvais me permettre de caricaturer, je dirai que les hommes ont accès à de bons emplois et arrivent, de ce fait, à faire carrière et que les femmes occupent des emplois précaires et elles disparaissent facilement du marché de l'emploi.

Femme comorienne, tu vauX plus!

F.M.

**Farahati Moussa est titulaire d'un master 2 en droit et gestion des risques sociaux et de santé obtenu à l'université de Bretagne occidentale en France. Ancienne directrice exécutive du Mouvement des entreprises comoriennes (Modec), elle est actuellement Responsable juridique de Moroni Terminal, Groupe Bolloré.*

Watwan'Eco*, - Bp 984 - Magudjuu, Moroni - Union des Comores - Tl : 773.44.48. **Directeur de la publication:** Ahmed Ali Amir - **Rédacteur en chef général:** Mohamed Inoussa - **Rédacteur en chef adjoint:** Kamardine Soulé - **Secrétariat de rédaction et réalisation:** Hassane Mondjilé (Madjuwani hasani). Photographes: Ibrahim Youssouf, Chaarane Mohamed. **Correction sur épreuve:** Mohamed Soilih Ahmed, Ahmed Ali Amir. A participé à la rédaction de cette édition : Kamardine Soulé (Ks)

*Watwan'Eco est un supplément hebdomadaire du quotidien Al-watwan

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, cette édition de Watwan'Magazine vous sera livrée dans un format plus réduit que son format habituel. Al-watwan presse édition espère que votre magazine retrouva rapidement le format auquel vous êtes habitués et vous prie d'accepter toutes ses excuses.

Interview

HISSANE GUY, PRÉSIDENT DE «ENTREPRENDRE AU FÉMININ»

«Les comoriennes sont de plus en plus persévérantes»

«L'Efoicom essaye d'emmener beaucoup de gens à entreprendre et nous avons fait du bon travail en sept ans d'existence. Désormais les femmes n'ont pas peur de s'exprimer, d'entreprendre, d'aller dans des pays éloignés pour faire du commerce. Je pense que la femme comorienne est de plus en plus persévérante. Avec un coup de pouce de la part des pouvoirs publics nous pourrions faire plus. Il faut dire qu'il y'a beaucoup de problèmes dans le pays».



W'E. : Cela veut dire quoi exactement entreprendre au féminin?

Les femmes ont beaucoup plus du mal à se faire entendre ou à faire exister leurs projets, et ce n'est pas seulement aux Comores. «Entreprendre au féminin», cela signifie que ce sont les femmes qui doivent s'investir elles-mêmes dans l'entrepreneuriat. La femme ne doit pas seulement compter être recrutée, elle doit avoir l'esprit d'entreprendre et de créer son entreprise, s'autoemployer et employer d'autres personnes.

Les femmes n'auraient pas les mêmes chances que les hommes pour entreprendre?

La réglementation ou les textes régissant des instances spécifiques, telles l'Agence nationale de promotion des investissements ou l'Union des chambres de commerce, ne discriminent pas les femmes. Maintenant, dans la pratique c'est un peu compliqué pour une femme, même s'il en est de même parfois pour les hommes.

Est-ce que les femmes doivent être beaucoup plus persévérantes pour y parvenir? Je dirais qu'on ne se décourage pas.

En ce qui nous concerne, nous essayons d'emmener beaucoup de gens à entreprendre et en sept ans d'existence, nous avons fait beaucoup de travail. Désormais les femmes n'ont pas peur de s'exprimer, d'entreprendre, d'aller dans des pays éloignés pour faire du commerce. Je pense que la femme comorienne est de plus en plus per-

sévérante. Avec un coup de pouce de la part des pouvoirs publics nous pourrions faire plus. Il y a beaucoup de problèmes dans le pays.

W'E. : Vous pouvez être plus précise?

Le problème majeur c'est le foncier cela, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Tant qu'on aura résolu le problème du foncier et créer des zones d'activités concertées où on ne verra pas une menuiserie à côté d'une maison d'habitation, ou un atelier de soudure à côté d'une école. A Ngazidja, il n'y a pas ce problème de terrain. Mais il se pose à Ndzuani, par exemple.

Si des investisseurs «étrangers» ne restent pas c'est, en partie, dû au fait qu'il n'y a pas de zones d'activités pour la création ou l'épanouissement des entreprises. Si le foncier est maîtrisé de vrais entrepreneurs viendraient injecter de l'argent dans notre économie. L'autre problème majeur reste l'absence de crédibilité de la Justice.

W'E. : Quand vous dites que beaucoup de femmes se lancent dans l'entreprise, peut-on avoir des chiffres?

Pour ce qui est de notre plateforme Efoicom, on compte soixante membres. Nous avons aussi quatre associations qui sont membres de l'Efoicom. Nous disposons de coordinations insulaires au niveau des îles. L'association fait partie du réseau régional Entreprendre au Féminin dans l'Océan Indien et du réseau mondial Femmes chefs d'entreprise. Tout cela dans la perspective de créer des échanges et du savoir-faire.

W'E. : Quels sont les secteurs qui attirent le plus de femmes?

L'agriculture que ça soit vivrière ou de produits de rente. Dans notre plateforme, c'est d'abord l'agriculture, suivie de l'hôtellerie, de la restauration et des produits transformés comme l'Ylang-ylang.

W'E. : «A travail égal, salaire égal», où en est-on aux Comores?

Dans les entreprises comoriennes, en tout cas

dans le privé, les femmes touchent le même salaire que les hommes à travail égal. Je ne vais pas répondre pour ce qui est de l'administration publique.

W'E. : Une députée, deux femmes commissaires dans les exécutifs insulaires, une secrétaire d'Etat, aucune femme ministre, juste quelques femmes chefs d'entreprises. On est loin d'avoir briser le plafond de verre...

Nous avons beaucoup à faire. A la veille de la désignation de l'actuel gouvernement, l'Efoicom a publié une lettre ouverte au président Azali pour dénoncer l'absence de femmes. Nous sommes une association apolitique, mais on ne pouvait pas se taire...

W'E. : Les femmes seraient en première ligne dans l'économie informelle. Une étude commandée par le bureau du Pnud indique que leur proportion dans ce secteur est de 54 pour cent contre 46 pour les hommes. Peut-on en déduire que les femmes sont moins encadrées dans leur volonté d'entreprendre?

C'est aussi par tradition. Mais quand vous dites que c'est dû à un manque d'encadrement, ce n'est pas faux non plus. En ce qui nous concerne, nous avons redirigé certaines femmes vers une formalisation en leur montrant les bénéfices qu'elles peuvent en tirer. Cela ne veut pas dire forcément avoir un registre de commerce, mais avoir au moins une patente. Du moment qu'elles payent la patente, vont à l'étranger pour acheter et venir vendre ou transformer, elles ne sont pas dans l'informel.

W'E. : Récemment le secrétaire général de la Ctc a montré du doigt le fait que les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes en matière de retraite malgré le fait qu'elles cotisent au même niveau. Quand un fonctionnaire homme décède, par exemple, sa femme et ses enfants mineurs ont droit à une pension. Quand c'est une femme ni le mari ni les enfants ne perçoivent de pension...

Absolument. Lors de la marche du 1er mai il y'a deux ans, nous avons dénoncé cette injustice. Ce matin (mercredi dernier, *ndlr*) à la Maison de l'emploi la Ctc parlait de cette injustice dans la pension de viduité. Il est temps que les fonctionnaires se saisissent de cette question.

W'E. : 8 mars, Journée des droits des femmes. Avez-vous un message à passer?

Les femmes en général et les femmes comoriennes en particulier travaillent chaque jour. Qu'on fasse du tapage pour la journée du 8 mars, je veux bien. Mais il faut que les gens sachent que ces batailles de la vie, familiales ou professionnelles, c'est tous les jours qu'on les mène. Nous n'allons pas attendre un 8 mars pour réclamer nos droits. Cela fait dix ans que les femmes entrepreneures comoriennes le font.

Propos recueillis par
Kamardine Soulé

Hissane Guy, fraîchement élue

à la tête de la plateforme Entreprendre au féminin aux Comores, relais du réseau Efoi des Femmes entrepreneures des îles de l'Océan indien, a répondu aux questions de Watwan'Eco sur l'entrepreneuriat féminin et sur les inégalités homme femme dans le marché du travail. Après sept ans d'existence, l'Efoicom, qui fait partie du réseau mondial Femmes chefs d'entreprise, continue de se battre pour promouvoir les initiatives entrepreneuriales des femmes comoriennes, au niveau local, régional et international.